

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Impérialisme français, relations internationales (France) > France, MOAN, Méditerranée (France) > **France-Maroc, la lune de miel continue (la répression aussi)**

France-Maroc, la lune de miel continue (la répression aussi)

lundi 2 novembre 2015, par [DECASTER Michèle](#) (Date de rédaction antérieure : 29 octobre 2015).

La politique étrangère du gouvernement Hollande poursuit celle de l'ancien locataire de l'Élysée. Politique néocoloniale de la canonnière, refus de reconnaître les crimes de l'État colonial, les exactions gouvernementales d'amis douteux et de faire la lumière sur les assassinats de dizaines d'opposants étrangers sur le sol de la France... On n'efface rien et on garde le cap.

Au Maroc, le makhzen étend toujours ses filets de surveillance et de répression sur les militants du Mouvement du 20 février, de La Voie démocratique, les syndicalistes et les défenseurs des droits de l'homme de l'AMDH. Les jeunes rappers qui revendiquent une vie décente, dénoncent la corruption, se retrouvent en prison où la torture perdure tout comme dans les commissariats.

Le droit d'expression est une formule qui tend à disparaître. La presse indépendante, née à la mort du dictateur, est peu à peu bâillonnée par des amendes, peines de prison et l'étranglement économique. Depuis l'été 2014, l'AMDH est officiellement interdite de salles publiques pour ses formations, et de locaux scolaires où elle organisait des animations pour enfants et adolescents durant les vacances. Si elle loue une salle privée, le propriétaire est contacté et dissuadé de donner suite. Les militants de La Voie démocratique qui tractaient sur la voie publique pour appeler à l'abstention aux dernières élections, se sont vu confisquer leur matériel, parfois molestés ou arrêtés.

Double peine au Sahara occidental colonisé ! Depuis avril 2014, c'est territoire interdit à tout ce qui ne ressort pas du « vrai » tourisme : plus de 70 étrangers de 11 nationalités ont été empêchés d'entrer, dont 8 enlevés et remis dans les mains de sbires inconnus pour être ramenés à Agadir. Ils et elles étaient venus en tant que militants, élues, journalistes, photographes, réalisateurs. Cet été, une délégation syndicale internationale a été empêchée de venir y rencontrer des travailleurs sahraouis. Des procès inéquitables s'y déroulent, désormais sans observateur, comme en septembre 2015 pour le jeune militant Salah Lebsir, 23 ans, condamné à quatre ans de prison pour ses activités en faveur de l'indépendance de son pays. Il les purge dans la sinistre « prison noire » d'El Ayoun [1].

Coopération et déni de justice

Des militants invités à l'étranger sont interdits de voyager sous divers prétextes. Les prisonniers politiques sont harcelés à chaque session du Conseil des droits de l'homme à Genève. Le Maroc vient de s'y faire épingler par le Conseil des droits économiques sociaux et culturels en septembre dernier. C'est ce qui a valu une descente de gardiens dans les cellules des 22 militants condamnés par le Tribunal militaire en février 2013 à des peines de prison de vingt et trente ans et même à perpétuité pour certains. Quant à leur pourvoi en cassation, il est aux oubliettes de ce que l'on appelle la Justice.

La dernière compromission de la France avec le Maroc est l'amendement à l'accord bilatéral de coopération judiciaire. Désormais un juge français doit informer le Maroc de l'ouverture de toute procédure relative à un crime commis au Maroc qui pourrait mettre en cause la responsabilité d'un Marocain. Ainsi, un juge français saisi par une victime de torture (quelle que soit sa nationalité) devrait céder le dossier au juge marocain. Un véritable déni de justice pour les victimes qui n'obtiennent ni justice ni réparation au Maroc et sont condamnés pour allégation mensongère, comme ce fut le cas pour la jeune militante Wafae Charaf.

Plus que jamais, l'avenir de ces deux peuples est lié à l'avènement d'un Maroc démocratique et au respect de la Charte des Nations unies quant au droit inaliénable et imprescriptible des peuples à s'autodéterminer.

Michèle Decaster (militante de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique - AFASPA)

P.-S.

* « France-Maroc, la lune de miel continue ». Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 309 (29/10/2015).
<http://www.npa2009.org/>

Notes

[1] Rapport sur « la prison noire », écrit par Ahmed Naciri pendant son incarcération et adressé à l'AFASPA :

http://www.afaspa.com/article.php3%E2%80%89?id_article=48